

Informations municipales - Juin 2011

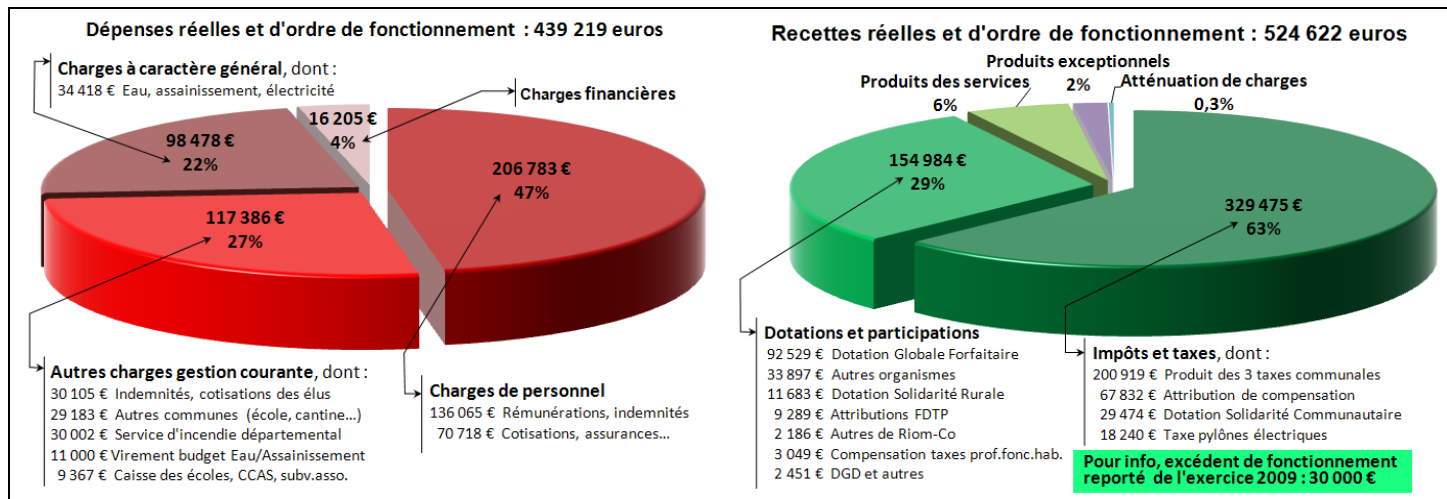


Utilisation des finances de la commune

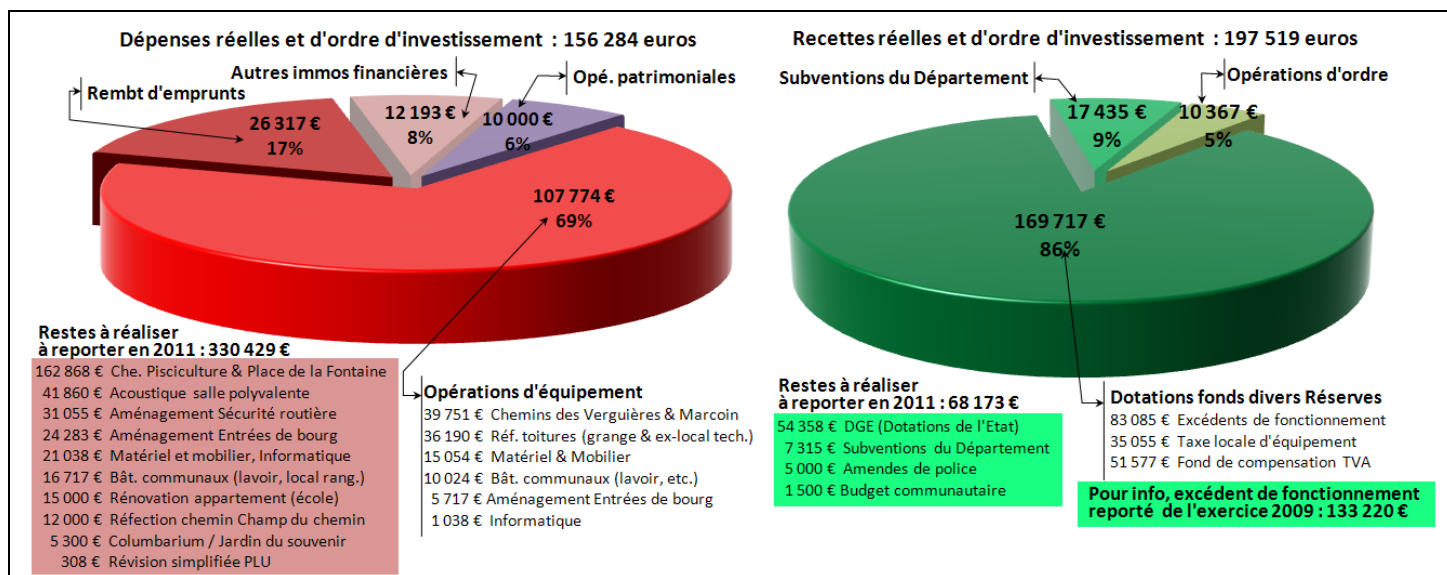
(Résultats du Compte Administratif 2010 et Budget Primitif 2011)

Pour mémoire, le Budget Primitif 2010 de 1 057 579 euros (virements et opérations d'ordre entre section inclus), était composé d'une section de fonctionnement pour 549 594 euros (52% du budget) et d'une section d'investissement de 507 985 euros.

Compte Administratif 2010



L'excédent de 120 411 euros de la section de fonctionnement (dépenses et recettes réelles, opérations d'ordre entre section, résultat reporté de 2009, et, intégration du résultat (+5 008 €) 2010 de l'AFU Le Peyrat suite à sa dissolution) a été reporté par délibération du 22 avril 2011, au Budget Primitif 2011 pour 30 000 euros en recettes de section de fonctionnement et pour 90 411 euros en recettes de section d'investissement.



L'excédent de 171 159 euros de la section d'investissement (dépenses et recettes réelles, opérations d'ordre entre section, résultat reporté de 2009, et, intégration du résultat (-3 296 €) 2010 de l'AFU Le Peyrat suite à sa dissolution) a été reporté en section d'investissement au BP 2011.

Evolution du taux des trois taxes perçues pour le compte de la Commune

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	4,91	5,11	5,31	5,41	5,52	5,74	5,91	6,15	6,39	6,65	6,92
Foncier Bâti	9,15	9,52	9,90	10,09	10,29	10,70	11,02	11,46	11,92	12,40	12,90
Foncier non Bâti	42,22	43,91	45,65	46,56	47,49	49,34	50,81	52,84	54,95	57,17	59,47

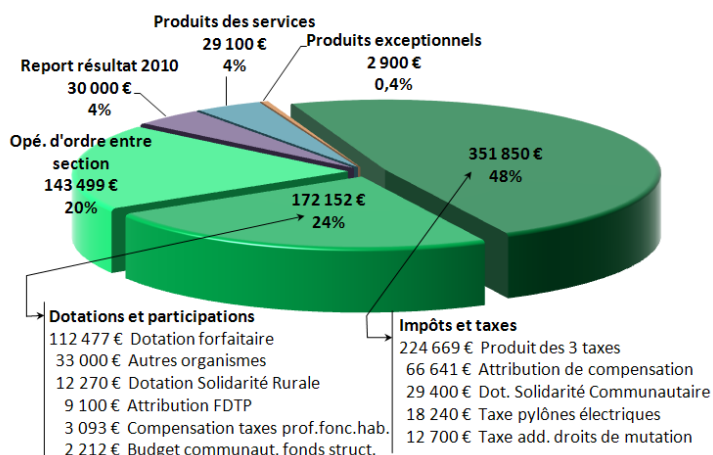
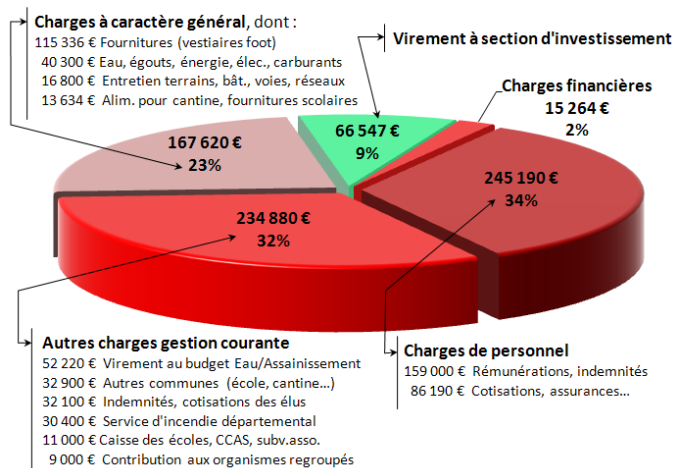
Compte-tenu des bases d'imposition déterminées par les services fiscaux, le produit fiscal "attendu" pour l'année 2011 est de 224 669 €.

Informations municipales – Juin 2011
Responsable de publication : Jean-Paul Ayrat
Rédaction et mise en page : Roger Trioux
Impression : L'Imprimeur.com Mozac
Ne pas jeter sur la voie publique

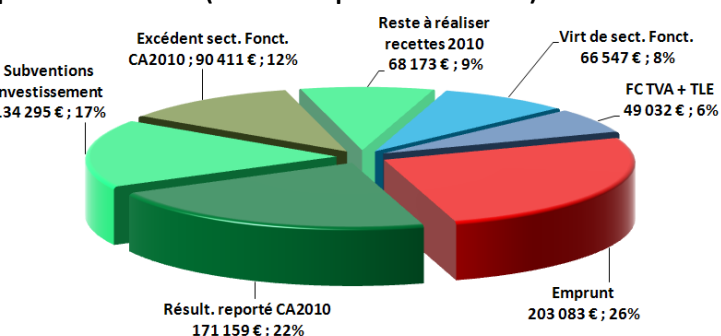
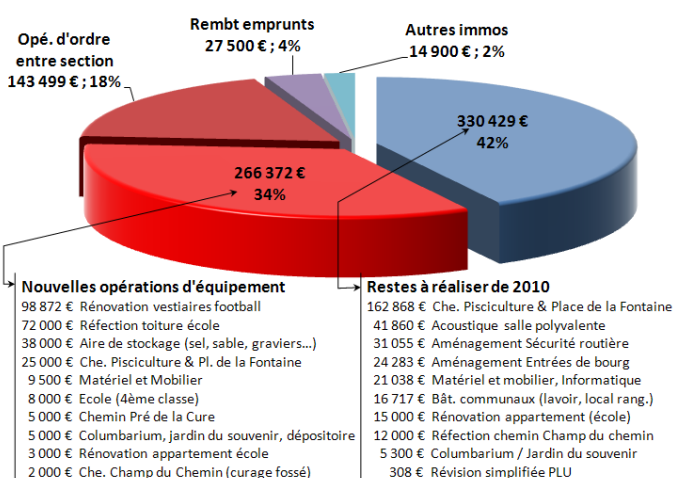
Budget Primitif 2011

Le total du Budget Primitif 2011 s'élève à 1 512 201 euros, composé d'une section de fonctionnement de 729 501 euros et d'une section d'investissement de 782 700 euros.

Section de fonctionnement : 729 501 euros en dépenses et recettes (réelles et opérations d'ordre)



Section d'investissement : 782 700 euros en dépenses et recettes (réelles et opérations d'ordre)



Etat de la dette communale en euros (en capital au 1^{er} janvier) et annuités à payer (intérêts + capital)

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dette principale	267 481	239 496	210 301	179 844	148 070	114 923	80 341	44 263	24 048	12 262
Annuité	39 499	39 499	39 499	39 499	39 499	39 499	39 499	39 499	12 757	12 757
EPF/smaf	99 647	84 268	68 473	52 252	35 594	25 910	15 965	5 753	2 915	0
Annuité	17 982	18 069	18 069	18 069	18 069	10 643	10 643	10 643	2 993	2 993

Ce tableau ne présente pas les emprunts contractés au titre du budget « Eau - Assainissement ».

L'activité collecte et traitement des déchets ménagers par le SBA en 2010

Une année marquée par une baisse sensible de la quantité des déchets produits sur le territoire du SBA.

Résultats de collecte	Ordures ménagères	Collecte sélective	Verre	Déchèteries
2009	31 480 tonnes 196 kg / habitant	10 353 tonnes 64 kg / habitant	5 030 tonnes 31,3 kg / habitant	44 574 tonnes 278 kg / habitant
2010	31 270 tonnes 195 kg / habitant	10 535 tonnes (1) 65,8 kg / habitant	4 832 tonnes 30,2 kg / habitant	43 085 tonnes (2) 269 kg / habitant

(1) Traitées au centre de tri Echalière au Brézet à Clermont-Ferrand

(2) Dont 12 490 tonnes de déchets verts traitées à Aubiat et Lempty.

- 45 080 tonnes d'ordures ménagères et de déchets non-recyclables issus des déchèteries ont été acheminées et réparties pour enfouissement sur les sites de Puy-Long et Cusset, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2009.

- 12 155 tonnes de gravats ont été acheminées sur le site de Culhat, une baisse de 1,8 % par rapport à 2009.

La collecte sélective de proximité sur l'ensemble des communes adhérentes depuis 2004 et la mise en place de nouveaux flux dans les déchèteries ont un impact sur l'environnement. Le tri est une réalité : 278 kg de déchets par habitant ont ainsi pu être détournés des ordures ménagères en 2010 pour être valorisés, soit 50 % des déchets collectés au total, ce qui représente 45 000 tonnes de déchets valorisés. Toutefois, avec un taux de refus moyen de 17,65 % en 2010 en ce qui concerne la collecte des emballages recyclables (bacs jaunes), des efforts restent encore à fournir pour diminuer les erreurs de tri.

Point sur les projets ou travaux en cours sur la commune

La Place de la Fontaine à Saint-Genès l'Enfant prend forme



Dans la continuité des travaux du Chemin de la Pisciculture commencés le 14 janvier 2008, les travaux se sont enfin poursuivis en 2011, pour l'aménagement de la Place. En effet, en 2010, le TGI de Riom avait ordonné la licitation de la parcelle AN84. Son acquisition par la commune était nécessaire pour le réaménagement de la Place. Dans le cadre du projet, la Commune a dû aussi acquérir les parcelles AN 64 et AN 65.

Tout d'abord la démolition des ruines, puis la construction d'un mur bordant des propriétés riveraines par les employés communaux permettaient d'avoir une meilleure vision de ce qu'était ce projet.

Bien évidemment, les travaux n'ont pas été sans créer quelques désagréments pour les riverains. Mais tous auront bien compris que la rénovation de la Place de la Fontaine était à ce prix. Aujourd'hui le projet est en phase terminale.

Nul doute, que dans quelques semaines chacun saura apprécier ce qui a été fait sur cette Place de la Fontaine, à proximité immédiate d'un passage très fréquenté, qu'est la route départementale d'Enval à Marsat.

Construction d'un local à proximité du terrain de football



La construction qui sera entièrement réalisée par les employés municipaux se situe dans la partie Nord de la parcelle, entre les terrains de tennis et de foot. Ce local permettra le rangement des outils nécessaires à l'entretien et à l'arrosage du terrain de football. Le bâtiment de forme rectangulaire, est de dimensions modestes (8m x 4m), en bardage bois laissé naturel et avec toiture à deux pans en bac acier gris masqué par une remontée du bardage sur chaque façade. Ce local abritera la pompe qui sera connectée à la cuve enterrée de 30 m3, déjà en place, et alimentée par l'eau de la carrière.

Construction rénovation du local vestiaire du terrain de football

Par délibération du 27/08/2010, le Conseil avait approuvé le projet pour un budget de 295 000 euros HT.



Photo de gauche
Local vestiaire
existant

Photo de droite
Esquisse de la façade
vue côté stade du
nouveau projet

Le local vestiaire sera implanté en lieu et place de celui existant. Le bâtiment d'une surface hors-œuvre nette de 212 m2 présentera cinq volumes sur base rectangulaire, couverts par une même toiture à 2 pans en bac acier masquée par une remontée du bardage sur chaque façade. Les façades seront recouvertes de bardage bois en pin douglas laissé naturel. Des velux en toiture permettront l'éclairage et la ventilation naturelle des espaces intérieurs.

Les travaux seront réalisés en régie par les employés de la commune sauf pour les lots : démolition, fouilles, chauffage, électricité, plomberie-sanitaire et ventilation. Pour le lancement de ce projet, la commune a retenu le cabinet François DESCOEUR comme architecte et le cabinet IGETEC d'Aurillac pour la mission bureau d'études. La mission du bureau d'études comprendra le dossier de consultation des entreprises et l'assistance à la vérification des offres pour les lots : chauffage, électricité, plomberie-sanitaire et ventilation. C'est l'entreprise GIRAUD TP de Volvic qui sera chargée des travaux de démolition de l'ancien local et de l'exécution des fouilles pour le nouveau bâtiment. La commune se chargera de l'achat des fournitures pour les travaux en régie.

Des places de stationnement seront aménagées le long de la RD796 après busage d'une partie du fossé. Une seconde zone de stationnement (20 places + 2 réservées aux personnes à mobilité réduite) sera aménagée sur la parcelle. L'entrée du terrain sera protégée par un portail coulissant.

Construction d'un local de rangement entre l'école et la salle polyvalente



La construction de cette extension au bâtiment actuel de l'école sera entièrement réalisée par les employés municipaux. Ce local pour du stockage divers sera partagé pour moitié entre l'école et la salle polyvalente à proximité. De forme rectangulaire (3,2m x 8m) il sera couvert sur la largeur de l'extension par le prolongement du toit de l'école. En façade Nord-Ouest sera aménagée une porte d'accès au local. Les deux autres façades seront aveugles. Le côté mitoyen avec l'école sera percé d'une porte pour donner accès au local de l'intérieur de l'école. Les murs en extérieur recevront un enduit gratté fin identique à celui existant sur le bâtiment.

Réfection de la toiture du bâtiment de l'école



La toiture du bâtiment de l'école est actuellement recouverte de bardeaux bitumeux dont l'état nécessite d'apporter une solution de remplacement pérenne. La surface de toiture avoisine les 430 m².

Un système de toiture métallique donnant aux bâtiments un véritable aspect de toiture en terre cuite grâce aux différentes tuiles de la gamme a été retenu.

Une somme de 58 000 euros est inscrite au BP 2011 pour le coût de cette opération. Une demande de subvention spéciale a été demandée et prise en compte par Mme Michèle André, sénatrice du Puy de Dôme, membre de la commission des finances.

Informations communiquées par Riom-Communauté

Ouverture le 1^{er} septembre 2011 d'un Relais Assistants Maternels itinérant

Le RAM sera un lieu d'information, d'animation et d'échanges, au service des parents, des enfants et des assistants maternels.

Parents ou futurs parents, vous trouverez :

- Des informations sur les différents modes de garde existants sur le territoire de Riom-Communauté, les aides et démarches en tant que particulier employeur,
- Un accompagnement pour établir des relations de qualité avec votre assistant maternel/employé à domicile,
- Des informations sur le développement et l'éveil du jeune enfant.

Assistant maternel, employé au domicile des parents ou vous souhaitez le devenir, le relais vous offrira :

- Des informations sur l'agrément et le statut professionnel, sur les démarches en tant que salarié du particulier employeur, sur le développement, l'éveil, l'accueil du jeune enfant,
- Un lieu d'écoute, d'échanges et d'accompagnement professionnel,
- Des temps de partage d'expérience entre professionnels
- Des moments de rencontre entre enfants, professionnels, parents

Pour les enfants, le relais proposera :

- Un lieu de rencontre et de socialisation douce et progressive, de découverte et d'éveil.

Le RAM itinérant est un service gratuit de Riom-Communauté, en partenariat avec la CAF et le CG du Puy-de-Dôme.

Responsable Gaëlle Villetard, Centre Social Joseph Gaidier, 12 avenue de la Libération, 63 200 Riom

Tél : 04.73.67.97.39 / 06.85.58.59.97, Courriel : ram@riom-communaute.fr

- Permanences d'information :
 - Téléphonique : du lundi au vendredi de 13h à 14h.
 - Accueil sur RDV. Pour Malauzat : mercredi de 9h à 11h30 et vendredi de 14h30 à 17h (lieu précisé lors de la prise de RDV).
- Ateliers d'éveil :
 - Pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou d'un parent (dans la limite des places disponibles), SUR INSCRIPTION 3 JOURS AVANT L'ATELIER, horaire 9h30 – 11h. Pour Malauzat : 3^{ème} jeudi du mois à la salle des associations.
- Réunions d'informations, d'échanges, d'accompagnement professionnel : Selon un planning défini à l'avance, pour les assistants maternels, les employées au domicile des familles, des parents...

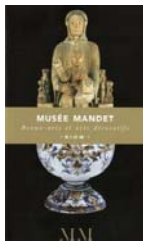
Le planning de l'ensemble des activités du RAM sera envoyé aux assistants maternels, aux mairies et consultable sur le site internet de Riom-Communauté.

Habitat : opérations de constructions de logements sociaux

Les travaux vont prochainement commencer au Clos de l'Armoise à Malauzat, où l'Ophis, avec le soutien de Riom Communauté (subventions, garanties d'emprunt), lance un programme de cinq logements individuels. Il s'agit de pavillons groupés avec jardin, quatre T4 et un T3.

Festival de Balades d'Automne du 22 au 29 octobre 2011

Prenez note sur vos agendas ! A Enval, où l'alambic sera de retour avec charcuterie cuite au marc. A St-Bonnet où ce sera l'occasion de découvrir les productions locales et à Mirabel les vergers de pommiers dont vous goûterez la production. A Yssac-la-Tourette vous serez invité à un tour des pigeonniers et des caves. A Ménérol, un viticulteur vous recevra dans ses vignes. Quant au Service d'Animation du Patrimoine il organisera des visites du pays d'art et d'histoire de Riom. Et bien d'autres choses encore !



Musée Mandet : Un nouveau département Design et arts décoratifs contemporains

Après un an de travaux, le musée Mandet a rouvert, agrandi et plus accueillant. L'objectif était notamment de donner la place qu'elle mérite à la collection d'orfèvrerie contemporaine que réunit le musée depuis 20 ans maintenant, composée d'une centaine d'œuvres des années 50 à nos jours, conçus par des orfèvres, céramistes, designers... parfois spécialement pour le musée.

C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir le musée Mandet qui abrite également le remarquable ensemble d'objets d'art réunis par un couple de riomois, Edouard et Marie-Joseph Richard, qui en firent don à la ville il y a près de trente ans, et qui illustre l'histoire de l'Art depuis l'Antiquité jusqu'au XVIII^{ème} siècle, à travers des bijoux, statues, tapisseries, dinanderie et orfèvrerie... On doit ainsi à la générosité des Richard de voir dans ces murs bien des curiosités.



Exposition « Gueules d'atmosphère ! » Le couturier Frank Sorbier remet le couvert au musée Mandet

Du 14 mai au 28 août 2011, le musée Mandet présente les créations d'un couturier pas comme les autres... Non content de décoiffer le monde de la Haute Couture avec des créations poétiques et audacieuses, il donne libre cours à sa passion des arts de la table, récupérant des éléments d'orfèvrerie traditionnelle en métal argenté et en argent, pour composer des portraits.

Le musée Mandet se réjouit d'accueillir les créations pleines d'humour de Frank Sorbier qui bousculent les idées reçues et montrent que les arts décoratifs traditionnels engendrent toutes sortes de métamorphoses...

Informations municipales – Juin 2011

Responsable de publication : Jean-Paul Ayrat
Rédaction et mise en page : Roger Trioux
Impression : L'Imprimeur.com Mozac
Ne pas jeter sur la voie publique